



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 11 avril 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire
de la Commune de
57800 BETTING

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de 13 piézomètres dans diverses communes du Bassin Houiller

Réf : PR/

P.J : Fiche descriptive des travaux
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réalisation de 13 piézomètres dans les nappes alluviales dans diverses communes du Bassin Houiller dont 1 piézomètre sur le territoire de votre commune**

Ce dossier a été déposé par : DREAL Grand Est
Service prévention des risques naturels et hydrauliques

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n° 057-2017-00105** en date du 20 mars 2017, accompagné du courrier d'acceptation du 11 avril 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 11 avril 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire
de la Commune de
57550 DALEM

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de 13 piézomètres dans diverses communes du Bassin Houiller

Réf : PR/

P.J : Fiche descriptive des travaux
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réalisation de 13 piézomètres dans les nappes alluviales dans diverses communes du Bassin Houiller dont 1 piézomètre sur le territoire de votre commune**

Ce dossier a été déposé par : DREAL Grand Est
Service prévention des risques naturels et hydrauliques

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n° 057-2017-00105** en date du 20 mars 2017, accompagné du courrier d'acceptation du 11 avril 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 11 avril 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire
de la Commune de
57550 FALCK

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de 13 piézomètres dans diverses communes du Bassin Houiller

Réf : PR/

P.J : Fiche descriptive des travaux
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réalisation de 13 piézomètres dans les nappes alluviales dans diverses communes du Bassin Houiller dont 1 piézomètre sur le territoire de votre commune**

Ce dossier a été déposé par : DREAL Grand Est
Service prévention des risques naturels et hydrauliques

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n° 057-2017-00105** en date du 20 mars 2017, accompagné du courrier d'acceptation du 11 avril 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 11 avril 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire
de la Commune de
57600 FORBACH

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de 13 piézomètres dans diverses communes du Bassin Houiller

Réf : PR/

P.J : Fiche descriptive des travaux
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réalisation de 13 piézomètres dans les nappes alluviales dans diverses communes du Bassin Houiller dont 1 piézomètre sur le territoire de votre commune**

Ce dossier a été déposé par : DREAL Grand Est
Service prévention des risques naturels et hydrauliques

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n° 057-2017-00105** en date du 20 mars 2017, accompagné du courrier d'acceptation du 11 avril 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 11 avril 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire
de la Commune de
57800 FREYMING-MERLEBACH

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de 13 piézomètres dans diverses communes du Bassin Houiller

Réf : PR/

P.J : Fiche descriptive des travaux
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réalisation de 13 piézomètres dans les nappes alluviales dans diverses communes du Bassin Houiller dont 1 piézomètre sur le territoire de votre commune**

Ce dossier a été déposé par : DREAL Grand Est
Service prévention des risques naturels et hydrauliques

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n° 057-2017-00105** en date du 20 mars 2017, accompagné du courrier d'acceptation du 11 avril 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 11 avril 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire
de la Commune de
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de 13 piézomètres dans diverses communes du Bassin Houiller

Réf : PR/

P.J : Fiche descriptive des travaux
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réalisation de 13 piézomètres dans les nappes alluviales dans diverses communes du Bassin Houiller dont 1 piézomètre sur le territoire de votre commune**

Ce dossier a été déposé par : DREAL Grand Est
Service prévention des risques naturels et hydrauliques

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n° 057-2017-00105** en date du 20 mars 2017, accompagné du courrier d'acceptation du 11 avril 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 11 avril 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire
de la Commune de
57470 HOMBURG-HAUT

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de 13 piézomètres dans diverses communes du Bassin Houiller

Réf : PR/

P.J : Fiche descriptive des travaux
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réalisation de 13 piézomètres dans les nappes alluviales dans diverses communes du Bassin Houiller dont 1 piézomètre sur le territoire de votre commune**

Ce dossier a été déposé par : DREAL Grand Est
Service prévention des risques naturels et hydrauliques

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n° 057-2017-00105** en date du 20 mars 2017, accompagné du courrier d'acceptation du 11 avril 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER





Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 11 avril 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Madame le Maire
de la Commune de
57740 LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de 13 piézomètres dans diverses communes du Bassin Houiller

Réf : PR/

P.J : Fiche descriptive des travaux
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Madame le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réalisation de 13 piézomètres dans les nappes alluviales dans diverses communes du Bassin Houiller dont 1 piézomètre sur le territoire de votre commune**

Ce dossier a été déposé par : DREAL Grand Est
Service prévention des risques naturels et hydrauliques

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n° 057-2017-00105** en date du 20 mars 2017, accompagné du courrier d'acceptation du 11 avril 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 11 avril 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire
de la Commune de
57550 MERTEN

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de 13 piézomètres dans diverses communes du Bassin Houiller

Réf : PR/

P.J : Fiche descriptive des travaux
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réalisation de 13 piézomètres dans les nappes alluviales dans diverses communes du Bassin Houiller dont 1 piézomètre sur le territoire de votre commune**

Ce dossier a été déposé par : DREAL Grand Est
Service prévention des risques naturels et hydrauliques

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n° 057-2017-00105** en date du 20 mars 2017, accompagné du courrier d'acceptation du 11 avril 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 11 avril 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire
de la Commune de
57600 MORSBACH

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de 13 piézomètres dans diverses communes du Bassin Houiller

Réf : PR/

P.J : Fiche descriptive des travaux
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réalisation de 13 piézomètres dans les nappes alluviales dans diverses communes du Bassin Houiller dont 1 piézomètre sur le territoire de votre commune**

Ce dossier a été déposé par : DREAL Grand Est
Service prévention des risques naturels et hydrauliques

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n° 057-2017-00105** en date du 20 mars 2017, accompagné du courrier d'acceptation du 11 avril 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 11 avril 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire
de la Commune de
57350 SPICHEREN

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de 13 piézomètres dans diverses communes du Bassin Houiller

Réf : PR/

P.J : Fiche descriptive des travaux
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réalisation de 13 piézomètres dans les nappes alluviales dans diverses communes du Bassin Houiller dont 1 piézomètre sur le territoire de votre commune**

Ce dossier a été déposé par : DREAL Grand Est
Service prévention des risques naturels et hydrauliques

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n° 057-2017-00105** en date du 20 mars 2017, accompagné du courrier d'acceptation du 11 avril 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 11 avril 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire
de la Commune de
57500 SAINT-AVOLD

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de 13 piézomètres dans diverses communes du Bassin Houiller

Réf : PR/

P.J : Fiche descriptive des travaux
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réalisation de 13 piézomètres dans les nappes alluviales dans diverses communes du Bassin Houiller dont 1 piézomètre sur le territoire de votre commune**

Ce dossier a été déposé par : DREAL Grand Est
Service prévention des risques naturels et hydrauliques

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n° 057-2017-00105** en date du 20 mars 2017, accompagné du courrier d'acceptation du 11 avril 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 11 avril 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire
de la Commune de
57350 STIRING-WENDEL

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de 13 piézomètres dans diverses communes du Bassin Houiller

Réf : PR/

P.J : Fiche descriptive des travaux
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réalisation de 13 piézomètres dans les nappes alluviales dans diverses communes du Bassin Houiller dont 1 piézomètre sur le territoire de votre commune**

Ce dossier a été déposé par : DREAL Grand Est
Service prévention des risques naturels et hydrauliques

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive des travaux ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n° 057-2017-00105** en date du 20 mars 2017, accompagné du courrier d'acceptation du 11 avril 2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER

